

# Règlement interieur Club ESF

Le Club ESF est une organisation autonome dépendant de l'ESF. Ce n'est ni une association, ni une entreprise. Cependant, nous essayons de fonctionner comme une association.

LE Club ESF a pour objet de développer la pratique du ski alpin sous toutes ses formes, celle du snowboard et celle de la compétition avec l'objectif de participer à des courses (une dizaine par an). Le Club ESF est également destiné à préparer les plus aptes et les plus motivés à l'entrée en formation pour le diplôme d'état de ski.

Le Club ESF vise à améliorer la connaissance de la montagne, de la neige et de former des skieurs autonomes, respectueux des autres et de l'environnement.

L'adhésion au Club ESF implique pour les parents comme pour les enfants la totale acceptation de ce règlement.

## **Article 1 – Admission**

L'admission au Club ESF requiert de satisfaire aux conditions suivantes :

- Avoir réussi le test d'admission au ski club (niveau étoile d'or)
- Être apte à la pratique du ski alpin et du snowboard sous toutes ses formes (freeride, freestyle, compétition....) sans contre-indication médicale.

## **Article 2 – Inscription**

L'inscription au Club ESF est valable pour un an. Toute inscription en cours d'année sera exceptionnelle et ne pourra se faire qu'après accord de l'encadrement technique.

L'adhésion n'est effective qu'à partir du moment où le dossier d'inscription a été retourné complet. Ce dossier doit comprendre :

- la fiche d'inscription (avec les justificatifs si besoin)
- le règlement de la cotisation
- le règlement intérieur signé par le compétiteur et ses parents
- les autorisations parentales signées par les représentants légaux

L'adhésion comprend :

- les entraînements durant toute la saison (30 jours).
- Les courses ESF réservés au Club ESF (flèches, chamois...).
- L'encadrement technique sur les courses extérieures quand cela est possible.

L'adhésion ne comprend pas :

- la licence Club ESF
- Les frais d'hébergement, de restauration et de forfait lors des déplacements (courses, stages ...).

### **Article 3 – Matériel**

Le port d'une protection dorsale et d'un casque est obligatoire pour les entraînements et les compétitions.

Attention !! Pour celles et ceux qui souhaitent participer à des courses FFS, un casque aux normes FIS est obligatoire.

Lors des sorties en hors piste, le Détecteur de Victime d'Avalanche (DVA) est obligatoire (la pelle et la sonde sont également vivement conseillées).

### **Article 4 – Entraînements et Courses**

Un minimum d'assiduité aux entraînements sera demandé à chaque enfant. L'entraîneur devra être mis au courant des absences.

Pour les enfants des groupes compétitions concernés par la formation de moniteur de ski, tous les entraînements sont obligatoires.

L'encadrement technique composé des entraîneurs et du directeur technique valide le programme, la programmation, les sélections pour les courses nationales (étoiles d'or, ski d'or et autres..) et les transferts ou changement de groupe.

Les enfants peuvent de plus être amenés plusieurs fois par saison à changer de groupe et d'entraîneur pour différentes raisons (technique, pédagogique, renforcement de la cohésion de groupe.....).

Le planning entraînement est disponible sur le site internet du Club ESF pour la saison. En cas de modification une communication sera faite au plus tard la veille.

Le Club ESF se réserve le droit d'annuler un entraînement ou une course en cas de conditions météorologiques jugées inadaptées à la pratique du ski alpin et/ou du snowboard.

Les enfants sont pris en charge par le Club ESF à partir du lieu de rendez-vous et de l'heure fixée par l'entraîneur. Lors des déplacements (voir calendrier), cette même règle s'applique.

Si un enfant quitte l'entraînement sans prévenir, toute responsabilité sera déclinée par les entraîneurs.

Les enfants s'engagent à être ponctuels à chaque entraînement pour ne pas pénaliser le reste du groupe.

Pendant la pause de midi, les enfants sont sous la responsabilité des parents ou sous leur propre responsabilité.

## **Article 5 – Règles de bonne conduite**

L'enfant devra se comporter de manière exemplaire vis à vis :

- des entraîneurs du Club ESF
- des parents
- du personnel des remontées mécaniques et du service des pistes, entraîneurs Ski Club, moniteurs de ski
- des clients de la station

Il devra :

- avoir son forfait remontées mécaniques à chaque entraînement.
- utiliser les couloirs prioritaires uniquement dans le cadre des entraînements avec le Club ESF.
- respecter les règles de sécurité telles qu'elles sont fixées pour la pratique du ski. Cela concerne son comportement général sur les pistes, en hors-pistes et sur les remontées mécaniques.
- ne pas dégrader et tenir propre les locaux collectifs mis à disposition (chalet de repos/repli, garage, cabane départ stade, cabanes chrono.... .
- participer à la mise en place de l'entraînement et au rangement du matériel en fin de séance.
- être solidaire des enfants du groupe et des enfants des autres groupes.
- porter secours et avertir en cas de problème, d'accident ou de chute.
- Eviter insultes, bagarres ou autres agissements irrespectueux et inappropriés sous peine de sanctions.

## **Article 6 – Vie du Club ESF**

Même si nous ne sommes pas un club associatif nous avons besoin de temps en temps de parents et d'enfants :

- pour effectuer certains déplacements en courses.
- pour tracer, contrôler ou gérer des arrivées ou des départs de courses ou d'entraînement.
- pour transporter piquets d'entraînement, sacs de piquets éducatifs, chrono.... .
- pour porter packs de bière, cartons de vins ou flutes à champagne.

## **Article 7 – Vie extraterrestre et Club ESF**

Selon les dernières découvertes scientifiques, des systèmes de planètes viables pourraient abriter une forme de vie. Si cette forme de vie devait arriver sur terre et qu'elle remplissait les conditions d'admission (niveau étoile d'or notamment), et qu'elle fasse une demande à l'ESF de Chamrousse (connue au-delà du système solaire) nous serions évidemment amenés à l'intégrer au sein du Club !

Signature Parent

Signature enfant